

## À propos de Primerica

### Primerica est la plus importante organisation indépendante de commercialisation de services financiers en Amérique du Nord :

- Primerica, Inc. est cotée à la Bourse de New York sous le symbole « PRI ».
- Plus de 5,5 millions de vies assurées auprès de nos compagnies d'assurance-vie.
- Environ 2,6 millions de comptes de placement clients.
- 858 milliards \$ de couverture d'assurance-vie en vigueur.
- Une moyenne de 4,6 millions \$ versés chaque jour en demandes de prestations.
- Les épargnants de Primerica disposent de plus de 81 milliards \$ en actifs sous gestion dans leurs comptes de placement Primerica.

Les chiffres ci-dessus représentent les totaux combinés ou la moyenne quotidienne au 31 décembre 2020 des sociétés affiliées suivantes : Assurance-vie : National Benefit Life Insurance Company (siège social : Long Island City, New York) dans l'État de New York; Primerica Life Insurance Company (bureau principal : Duluth, Géorgie) dans tous les autres États américains et La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada (siège social : Mississauga, Ontario) au Canada. Placements : Aux États-Unis, les produits en valeurs mobilières sont offerts par PFS Investments Inc. (PFSI), 1 Primerica Parkway, Duluth, Georgia 30099-0001; au Canada, les fonds communs de placements sont offerts par Les Placements PFSL du Canada Ltée, un courtier en fonds communs de placement, et les fonds distincts sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, siège social : Mississauga, Ontario. Chaque entreprise est responsable de ses propres obligations financières.

Les produits ne sont pas tous offerts dans toutes les provinces et territoires.

**1** L'assurance-vie temporaire et les fonds distincts de Primerica sont souscrits par La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, siège social : Mississauga, en Ontario. **2** Les fonds communs de placement sont offerts par Les Placements PFSL du Canada Ltée, courtier en fonds communs de placement, siège social : Mississauga, Ontario. **3** Avantage Primerica<sup>MC</sup> est une marque de commerce de Primerica, Inc. Les représentants de vente indépendants de Primerica font la promotion et commercialisent les produits d'assurance administrés par The Edge Benefits Inc. aux fins du programme Avantage Primerica<sup>MC</sup>. Ces produits sont souscrits par plusieurs compagnies d'assurance canadiennes qui ne sont pas affiliées à Primerica. **4** Primerica ne négocie pas de prêts hypothécaires. Le rôle des représentants de Primerica se limite à recommander aux clients des prêts hypothécaires garantis par une propriété résidentielle. **5** Les services de domotique (y compris la sécurité résidentielle) sont offerts dans le cadre d'un accord de recommandation en vertu d'une entente contractuelle entre Les Services à la Clientèle Primerica Inc., Primerica Client Services, Inc., Les Placements PFSL du Canada Ltée, Vivint, Inc. et Vivint Canada, Inc. **6** Le programme Services juridiques prépayés et ID Theft Defense sont tous les deux offerts en vertu d'une entente contractuelle entre Les Services à la Clientèle Primerica Inc., Les Placements PFSL du Canada Ltée et PPL Legal Care of Canada Corporation. Les représentants de Primerica recommandent aux clients la PPL Legal Care of Canada Corporation. **7** Assurance auto et habitation : L'assurance auto et habitation est offerte par l'entremise d'une entente de recommandation en vertu d'un accord contractuel entre Surex.com Ltd., Surex.com (Ontario) Ltd. La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada et Les Placements PFSL du Canada Ltée. L'assurance auto et habitation n'est pas offerte directement par Primerica.

Primerica commercialise des produits et des services de premier ordre provenant de sociétés mondiales de grande renommée :

#### Assurance-vie temporaire<sup>1</sup>

- La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada

#### Fonds communs de placement<sup>2</sup>

- Série de répartition de fonds Primerica Concert
- Placements AGF Inc.
- Gestionnaires d'actifs Bridgehouse
- Placements CI
- Fonds Dynamique
- Fidelity Investments
- Placements Franklin Templeton
- Placements Invesco
- Placements Mackenzie
- Placements NEI

#### Fonds distincts<sup>1</sup>

- La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada

#### Garanties invalidité<sup>3</sup>

- Avantage Primerica<sup>MC</sup> est offert par The Edge Benefits

#### Prêts hypothécaires<sup>4</sup>

- B2B Banque
- 8Twelve Mortgage Corporation

#### Services de domotique et de sécurité résidentielle<sup>5</sup>

- Vivint Canada, Inc.

#### Protection juridique<sup>6</sup>

- Le programme Services juridiques prépayés
- ID Theft Defense<sup>SM</sup> est offert par PPL Legal Care of Canada Corporation

#### Assurance auto et habitation<sup>7</sup>

- Primerica Secure<sup>TM</sup> est offert par Surex

### La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada

6985 Financial Drive, Suite 400,  
Mississauga, ON L5N 0G3

Fonds distincts : Français : 1 800 463-7774 | Anglais : 1 800 463-9997  
Assurance-vie temporaire : 905 812-2900.

## Affiliations et organisations

### **Institut des fonds d'investissement du Canada**

Les Placements PFSL du Canada Ltée est membre de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC). Ce dernier est la voix du secteur des fonds d'investissement au Canada, et il comprend les sociétés de fonds d'investissement, les distributeurs et les entreprises qui desservent ce secteur. L'IFIC influence et fait avancer de manière proactive les problématiques liées au secteur à l'intérieur du cadre réglementaire afin d'améliorer l'efficacité, la connaissance et la capacité de ses membres.

Pour en savoir plus, visitez [www.ific.ca](http://www.ific.ca).

### **Bureau du surintendant des institutions financières Canada**

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada est réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Ce dernier est un organisme indépendant du gouvernement du Canada, qui est établi en 1987 dans le but de rehausser la sûreté et la solidité du système financier. Il surveille et réglemente les banques et les sociétés d'assurances, les sociétés de fiducie et de prêt, ainsi que les régimes de retraite privés de compétence fédérale, et veille à ce qu'ils respectent les lois auxquelles ils sont soumis.

Pour en savoir plus, visitez [www.osfi-bsif.gc.ca](http://www.osfi-bsif.gc.ca).

### **Ombudsman des services bancaires et d'investissement**

Les Placements PFSL du Canada Ltée est une société membre de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI). Ce dernier règle des différends entre les clients et leurs firmes participantes des secteurs des services bancaires et de l'investissement s'ils ne parviennent pas à les régler par eux-mêmes. L'OSBI est un service indépendant et impartial et offre des services gratuitement aux consommateurs. Comme l'OSBI offre une solution de rechange au système judiciaire, il travaille dans un contexte informel et dans la confidentialité pour trouver une solution équitable.

Pour en savoir plus, visitez [www.obsi.ca](http://www.obsi.ca).

### **Ombudsman des assurances de personnes**

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada est une société membre de l'Ombudsman des assurances de personnes (OAP). Ce dernier est un service indépendant de renseignement et de règlement des plaintes offert à tous les Canadiens qui souscrivent une assurance de personnes, qu'il s'agisse d'une assurance-vie, d'une assurance invalidité, de prestations maladies pour les employés, d'une assurance voyage ou de produits de placement comme des rentes ou des fonds distincts. L'OAP est membre du Réseau de conciliation du secteur financier (RCSF), un service de résolution de différends appuyé par les organismes de réglementation du secteur financier et les sociétés de services financiers à l'échelle du Canada.

Pour en savoir plus, visitez [www.olhi.ca](http://www.olhi.ca).

### **Assuris**

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada est membre d'Assuris. Cette dernière est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance-vie. Son rôle consiste à protéger les assurés en réduisant au maximum la perte de leurs prestations et en assurant le transfert rapide des polices à une compagnie solvable, qui maintiendra les garanties protégées. Assuris est une société financée par le secteur de l'assurance de personnes et approuvée par le gouvernement. La protection d'Assuris est gratuite pour les titulaires de polices.

Pour en savoir plus, visitez [www.assuris.ca](http://www.assuris.ca).